

MOUVEMENT  
JEUNESSE ET MONTAGNE

Direction **GRENOBLE**

Groupement \_\_\_\_\_

Centre Banchet

N° d'Ordre 841  
Reg. Jol. \_\_\_\_\_  
Etat N° 33 \_\_\_\_\_

# ÉTAT DES SOLDES MENSUELLES

Mois de Avril 1941

Le présent Etat arrêté à la somme de :

Traitement ( Cinq mille deux cent cinquante huit francs. 5.258.<sup>9</sup>- )  
Ind. Résidence ( \_\_\_\_\_ )  
Ch. Famille ( \_\_\_\_\_ )

vu et transmis :

\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 1941

Le Chef de Groupement

*La Présente Récapitulatif*

Certifié exacte

Quo le 27.5.1948

Le Chef de Centre :

Vu et vérifié :

Grenoble le 31 MAI 1943 1941

Le Directeur de "Jeunesse et Montagne"

*Pour le Commissaire Chef*

Le Chef QUENET

*Chief des Sections Administratives*



## PERSONNEL A TRAITEMENT MENSUEL

Noms et Prénoms	Emplois	Enregistrement sommaire des Mouvements	Décompte du Traitement		Indemnités	
			Prime	Charge	Indemnité	
C. Lac M. Let No. 2	Chef de Centre C.E C.E	I. S. T. et Indem. différentiel " " " " " "	Mots de <i>Coût</i>		393	
			NOM <i>Joël</i>			
			Fonction <i>Chef d'Équipe</i>			
			DROITS	RETENUES		
			Traitement net .....	Timbre de quittance .....	2 40	
			Indemnité de résidence .....	Impôt cédulaire .....		
			Charges de famille .....	Contribution nationale .....		
			Indemnité de fonction .....	Nourriture .....		
			Prime de bon rendement .....	Trop perçu .....		
			Prime d'équipe .....			
			Indemnité spéciale temporaire .....			
			847 50			
			- différentielle 1442 50			
			TOTAL .....	TOTAL .....	2 40	
			2 293 -			
			Report des Retenues .....			
			2 40			
			Reste à payer .....			
			2 293 50			
			Signature de l'Intéressé			